

## FO signera l'Accord pour ne pas pénaliser les salarié(e)s, mais déplore une reconnaissance insignifiante au regard des efforts consentis

### Part Groupe : évolution favorable du poids des critères obtenue par FO

Dès la première réunion fin juin, nous avons pressenti que la Direction n'avait pas l'intention, malgré la crise sanitaire, de revoir les objectifs à la baisse. Seuls les minis « croissance organique & EBITA Ajusté » avait été légèrement révisés.

Néanmoins suite à nos revendications du 30 juillet, la pondération des 4 critères a évolué dans un sens qui nous paraît être positif.

		Nouvelle pondération des critères	Mini	Paielement	Cible	Paielement	Maxi	Paielement
Croissance organique	-10 %	20 %	-10 %	0,30 %	+3,5 %	0,75 %	+6 %	1,5 %
Amélioration EBITA Ajusté	+5 %	35 %	-0,9pt	0,30 %	+0,4 pt	0,75 %	+0,8 pt	1,5 %
Génération de liquidités	+15 %	30 %	85 %	0,15 %	100 %	0,375 %	115 %	0,75 %
Baromètre Dév. Durable	-10 %	15 %	8	0,25 %	9	0,625 %	10	1,25 %

En vert = pondération revue à la hausse, en rouge = pondération revue à la baisse

### Part locale SEI-SEF : des ajustements... très à la marge

Les minis, cibles et maxis de la part locale avaient déjà été alignés avec les objectifs de fin juin, mais nous avons malgré tout demandé à réviser les objectifs du pays France qui paraissaient inatteignables.

Lors de cette 2<sup>e</sup> réunion, la Direction des Affaires sociales a déclaré ne pas avoir de mandat de négociation (!). Seule consolation sur le périmètre de la **Performance France** : la révision à la baisse des objectifs de croissance des services, critère qui cependant pèse peu dans la balance.

Le 30 juillet

Croissance Organique des Ventes des Services France	20,0%	-3,0%	+0,0%	+3,0%
---	-------	-------	-------	-------

Le 5 août

Croissance Organique des Ventes des Services France	20,0%	-3,9%	-1,9%	+0,1%
---	-------	-------	-------	-------

La **Performance industrielle** quant à elle, restera difficilement réalisable, en raison notamment de la baisse des volumes



#### A noter :

- Le temps passé en activité partielle n'impacte pas la présence annuelle et l'éventuelle baisse d'intéressement
- La baisse de rémunération due à l'activité partielle n'impacte pas l'assiette de calcul non plus.

#### Des questions ? Contactez votre équipe FO :

- Isabelle Roux – 06 73 37 98 37
- Florence Berthoumeyrou - 06 37 23 06 51
- Nacer Djeniba – 06 41 75 12 14

**Pour FO, la pilule est amère...**

- Pendant la crise sanitaire, les femmes et les hommes pour ceux dont l'activité professionnelle l'exigeait, ont travaillé sur sites, en présentiel (production ou projets et services). Au risque faut-il le rappeler, d'être contaminé ou de contaminer leurs proches avec les conséquences dramatiques potentielles que l'on connaît.
- Dans le tertiaire éligible au télétravail, l'agenda technico-économique cacophonique (CP/Jrft/Activité partielle) imposé par la Direction a conduit un grand nombre de salarié(e)s à travailler 24/7 pour continuer à servir leurs clients. Ces situations, nombreuses, ont été dénoncées par les organisations syndicales, dont FO, en temps réel et auprès de tous les CSE du Groupe.

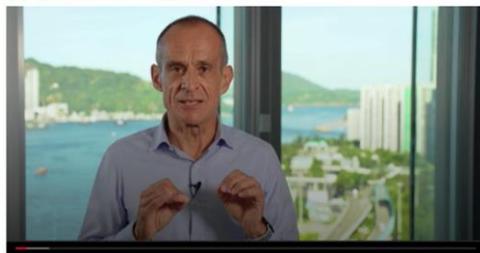
**Les salariés attendaient légitimement une reconnaissance à la hauteur de leur engagement et de leur contribution dans la résilience de l'entreprise, saluée par les marchés**

**Merci qui ?**

« Le fabricant français de matériel électrique Schneider Electric signe une des plus fortes hausses du CAC 40 mercredi après avoir fait état de résultats semestriels meilleurs que prévu » - Reuters, 29/07/20  
"Schneider est une des rares grandes capitalisations à avoir maintenu son dividende, à réinstaurer une prévision, à reprendre les rachats d'actions et à donner des prévisions sur les années à venir" » - Les Echos, 29/07/20

« I want to say a big thanks to all the teams across the world for the extraordinary effort you've put in during this extraordinary time. »  
Jean-Pascal Tricoire, Pdg.

Our 2020 Half Year Results



Un « merci » ne suffit pas toujours...

**Des questions ? Contactez votre équipe FO :**

- Isabelle Roux – 06 73 37 98 37
- Florence Berthoumeyrou - 06 37 23 06 51
- Nacer Djeniba – 06 41 75 12 14